L'hon. M. GARDINER:

1. Oui.

- 2. Exposés sur la nature et l'étendue de l'effort de guerre du Canada, présentés à la Chambre des communes par des ministres de la Couronne.
 - 3. "En avant, Canada"—(Août 1940)

En anglais—50,000 exemplaires

En français—20,000 exemplaires.

"En avant, Canada", n° 2—(Décembre 1940)

En anglais—100,000 exemplaires En français—50,000 exemplaires.

4. "En avant, Canada"—\$2,157 plus la taxe de vente

"En avant, Canada", n° 2—environ \$5,200 (facture pas encore reçue).

5. Pour satisfaire une demande générale et constante de la part du public qui voulait obtenir des renseignements comme ceux que renfermait l'opuscule. La publication a répondu à des demandes de renseignements spécifiques de la part de milliers de gens et a été distribué aux personnes, corporations et sociétés qui désirent se renseigner sur l'effort de guerre du Canada et dont les noms apparaissent sur la liste de distribution par la poste.

6. Un seul exemplaire, à chacun de ceux qui en ont fait la demande (soit environ 45,000 exemplaires), aux membres du Parlement, aux journaux, aux instituteurs, et aux bibliothèques publiques dont les noms apparaissent sur les listes.

Plusieurs exemplaires (sur demande seulement) à un grand nombre d'adresses; suivent

des exemples types:

Comités d'épargnes de guerre, Chambres de commerce, Services éducationnels de la Légion canadienne, Association pour la Société des Nations, Frontier College, high schools, universités, ministères provinciaux d'éducation, membres de la Chambre des communes, Book Fair, compagnies d'assurances, banques, fabriques, cercles d'entr'aide, Y.M.C.A., églises, haut commissaire britannique, commissaires canadiens du commerce à: Lima, Pérou; Tokio, Japon; la Havane, Cuba; New-York, E.-U.A.; pénitenciers, services auxiliaires de la défense nationale.

7. Environ \$2,500.00

PRISONNIERS DE GUERRE AU CANADA

M. ROY:

1. Combien de prisonniers de guerre a-t-on

envoyés au Canada?

2. Combien le trésor fédéral a-t-il dépensé pour ces prisonniers et de quelle façon le Canada a-t-il contribué à l'entretien de ces prisonniers?

[M. Bence.]

L'hon. PIERRE F. CASGRAIN:

- 1. Les prisonniers de guerre ont été envoyés au Canada en vertu d'accords conclus avec le gouvernement du Royaume-Uni et de celui de Terre-Neuve. On ne juge pas qu'il soit dans l'intérêt public de dévoiler le nombre de ces prisonniers ainsi internés au Canada.
- 2. Le gouvernement du Royaume-Uni et celui de Terre-Neuve ont accepté de défrayer l'entretien de ces prisonniers de guerre, et les sommes déboursées à ce sujet par le gouvernement canadien lui seront remboursées par les gouvernements du Royaume-Uni et de Terre-Neuve.

CAMPS D'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

M. ROY:

1. Combien de camps d'entraînement militaire ont été établis dans la province de Québec et à quels endroits?

2. Quel officier militaire a charge de chacun

de ces camps?

L'hon. M. RALSTON:

Seize camps d'entraînement militaire ont été établis dans le Québec dont quatorze conformément au plan d'entraînement établi sous le régime de la loi de mobilisation des ressources nationales, et deux pour les unités actives de l'armée canadienne. Ils se répartissent ainsi qu'il suit:

Plan d'entraînement, loi de mobilisation des ressources nationales, Commandant, Sherbrooke, Lt-col. J.-S. Bourque; Farnham, Lt-col. A. T. Howard; Huntingdon, Lt-col. C. C. Brooks, M.C.; Joliette, Lt-col. G.-V. de Bellefeuille; Varcartier, Capitaine G.-M.-S. Dorion; Mégantic, Major L.-P. Cliche; Montmagny, Major J.-P.-J. Codreau, E. D.; St-Jérôme, Lt-col. E.-J. Nantel, E. D.; Sorel, Major G. Francœur, V. D.; St-Hyacinthe, Major R. Pothier; Valleyfield, Lt-col. J.-R.-J. Duhaut; Chicoutimi, Major J. Landry; Lévis, Major J.-N. Tourgeon; Rimouski, Major P.-H. L'Heureux.

Unités actives de l'armée canadienne, Commandant, Trois-Rivières, Lt-col. D. S. Forbes, M. C.; Valcartier, Lt-col. J.-A. Dansereau.

SUJETS ENNEMIS INTERNÉS—EMBAUCHAGE SUR LA ROUTE TRANSCANADIENNE

M. ROY:

- 1. A-t-on employé des détenus des camps d'internement à la construction de la route transcanadienne?
- 2. Combien de détenus ont été employés et pendant combien de temps? A quels endroits ont-ils travaillé?
 - 3. Y eut-il des évasions? Si oui, combien?